



Rémy Chételat

Question de ton

Le ton change, la détermination reste.

La perspective d'une votation populaire sur l'avenir institutionnel de la région jurassienne, prévue à fin 2013, a revivifié la Fête du peuple. On reste certes loin des ardents rassemblements autonomistes des années soixante et septante alors que le feu patriotique jurassien était à son incandescence. Rien de plus normal: l'environnement est différent, la donne politique aussi.

Lors de la Fête du peuple de 1973, le Rassemblement jurassien exigeait un plébiscite d'autodétermination – qui allait se tenir moins d'une année plus tard, le 23 juin 1974. Roland Béguelin fustigeait l'immobilisme de la Suisse qui se reposait sur l'alibi de la procédure bernoise: «Il faut en découdre», clamait-il devant la foule, ainsi que le rappelle Marcel Brêchet dans *Les années de braises*.

Quarante ans après, à une distance identique de la votation qui pourrait l'an prochain corriger la partition du Jura, le mouvement de lutte autonomiste ne souhaite plus en découdre mais se raccommode. Tisser des liens avec les trois districts du Sud, expliquer aux Jurassiens restés bernois qu'ils ont l'occasion de créer, d'égal à égal avec les Jurassiens du canton, leur propre Etat confédéré, selon leurs décisions. Mais il faudra pour cela savoir d'abord surmonter la peur du changement.

Le Mouvement autonomiste jurassien devra battre la campagne aussi bien dans le canton du Jura que dans le Jura bernois. Si on ne peut décemment imaginer que les Jurassiens du canton auront l'indécence de tourner le dos à leurs frères du Sud, un accueil tiède constituerait une terrible déception.

Le MAJ devra avoir la conviction contagieuse. Il compte sur le réveil de la jeunesse, qui se désintéresse de la chose publique donc de la Question jurassienne. Leurs aînés ne font guère mieux, on verra le nombre d'élections tacites et de sièges à repourvoir qui resteront vides ce soir, au moment du dépôt des listes pour les communales jurassiennes.

Tout a changé, mais la question qui sera posée à fin 2013 aura la même portée institutionnelle que celle de 1974: «Voulez-vous constituer un nouveau canton?» Créer un *nouveau canton*, une perspective qui devrait pourtant soulever l'enthousiasme, bon sang!